



Interview de François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France

«L'Occitanie se porte bien...»

La Dépêche du Midi - 10 novembre 2016

Donald Trump est le 45^e président des États-Unis. Quel impact peut avoir son élection sur l'économie européenne ?

François Villeroy de Galhau : Il va falloir un peu de temps pour en évaluer les conséquences, d'autant qu'on ne sait pas précisément encore quel programme économique Monsieur Trump appliquera. En outre, il y aura une période de transition avant sa prise de fonction au mois de janvier 2017. La seule certitude aujourd'hui, c'est donc l'incertitude. Celle-ci pèse toujours sur la croissance économique et s'ajoute à d'autres interrogations dont les suites du Brexit. Ce que l'on peut souhaiter, c'est qu'elle soit levée le plus rapidement possible. Et l'Europe doit se rassembler pour mieux maîtriser son destin économique.

Le ministère de l'Économie et des Finances a estimé les prévisions de croissance entre 1,3 et 1,5 % en 2017. C'est possible ?

François Villeroy de Galhau : À la Banque de France, nous allons actualiser nos prévisions économiques sur la croissance et la trajectoire des finances publiques le 9 décembre. Ce que l'on peut dire, c'est que la croissance française résiste mais, en même temps, plafonne. Cette situation appelle à la fois un soutien par la politique monétaire - ce que nous faisons à la Banque centrale européenne - et une amplification des réformes afin d'accélérer et renforcer notre potentiel de croissance.

L'objectif de ramener le déficit public de la France à 2,7 % du PIB en 2017 est-il tenable ?

François Villeroy de Galhau : Il est en tout cas très important pour la crédibilité de la France de descendre réellement en dessous des 3 % de déficit en 2017, comme elle s'y est engagée depuis longtemps. Cet intérêt national vaut pour le gouvernement actuel comme les gouvernements futurs, quels qu'ils soient. L'Europe a besoin de la France, encore plus sans doute en ces temps d'incertitude. Mais pour que nous, Français, soyons écoutés en Europe, il faut que l'on nous croie.

Le gouvernement envisage de revoir le mode de calcul du taux du livret A. Va-t-on baisser le taux actuellement fixé à 0,75 % et, si oui, pour quelles raisons ?

François Villeroy de Galhau : Je suis très clair : non, le taux du livret A ne va pas baisser. Au 1^{er} août, j'avais proposé de le maintenir à 0,75 %. Et il a d'ores et déjà été décidé de le maintenir à 0,75 % au 1^{er} février prochain. Ce qu'a décidé aujourd'hui le gouvernement, c'est une adaptation limitée de la formule de calcul, comme je l'avais souhaité l'été dernier. Le premier objectif est de protéger l'épargne placée sur le livret A contre l'inflation. C'est un avantage dont les Français sont les seuls à disposer en Europe et c'est très bien. Dans le même temps, quand les taux sont très bas, ce dont tout le monde profite, il est aussi souhaitable que le financement du logement social coûte un peu moins cher.

La Banque de France a créé un réseau de référent pour les très petites entreprises. Quel objectif visez-vous ?

François Villeroy de Galhau : J'ai décidé, en effet, de nommer dans chaque département un correspondant de la Banque de France auprès des très petites entreprises (TPE). Il s'agit de permettre à chaque dirigeant de bénéficier, en amont du dispositif de médiation du crédit existant, d'un premier diagnostic sur ses besoins et d'être orienté vers les bons réseaux de financement. Nous avons d'ailleurs mis en place un N° vert, le 0800 08 32 08. Si, globalement, le crédit se développe bien en France, des difficultés spécifiques aux TPE subsistent.

Dans le cadre de la stratégie nationale d'éducation financière, vous allez mettre en place un site internet dédié aux questions d'argent. À qui s'adresse-t-il ?

François Villeroy de Galhau : La Banque de France a été chargée par les pouvoirs publics d'une nouvelle mission d'opérateur national de la stratégie d'éducation économique et financière. Avec les acteurs associatifs de terrain ou encore l'Éducation nationale comme partenaire, nous allons jouer un rôle de chef d'orchestre pour répondre aux besoins d'information des Français, à leurs interrogations sur les questions économiques, la gestion de leurs budgets ou encore la bonne façon d'utiliser les différents produits de banque, d'épargne et d'assurance. Dans ce cadre, nous allons en effet mettre en place un portail sur les questions d'argent, ouvert à tous les publics, début 2017.

En 2015, la Banque de France a géré 19 000 dossiers de surendettement dans la région Occitanie, effacé ou renégocié 750 millions d'euros de dettes. Ce chiffre est-il en progression ?

François Villeroy de Galhau : L'éducation budgétaire fait partie de la prévention du surendettement, que nous traitons de façon de plus en plus efficace. Le nombre de dossiers, s'il est encore trop élevé, diminue. En Occitanie, la baisse est de 6 % entre 2015 et 2016. Parallèlement, le Parlement vient de voter deux dispositions visant à simplifier les procédures. Via la loi Sapin II, adoptée cette semaine, la phase amiable - qui retardait le traitement des dossiers pour plusieurs dizaines de milliers de familles au plan national chaque année - a été supprimée. Autre évolution importante : l'homologation par le juge des plans d'effacement de dettes n'est désormais plus

systématique. Voilà deux simplifications de bon sens qui vont permettre de traiter plus vite et mieux les dossiers de surendettement. C'est un vrai progrès.

Le projet de restructuration «Ambitions 2020» va-t-il se traduire par des suppressions d'emplois en Occitanie ?

François Villeroy de Galhau : La Banque de France veut réaffirmer ses missions qui sont au nombre de trois : la stratégie monétaire, la stabilité financière et les services à l'économie. Pour conduire ces missions, nous allons maintenir toutes nos implantations en Occitanie à l'horizon 2020. Cela veut dire une présence dans chacun des 13 départements de la région. Pour progresser en efficacité, nous allons regrouper le traitement des dossiers de surendettement et de cotation des entreprises dans des centres partagés. Enfin, au fur et à mesure des départs à la retraite, nous réduirons progressivement les effectifs.

L'économie de la région Occitanie se porte-t-elle bien ?

François Villeroy de Galhau : Oui, l'Occitanie va bien. Toulouse est un foyer remarquable de dynamisme économique, tant sur le plan entrepreneurial - autour notamment de l'aéronautique, qu'en matière académique avec en particulier la Toulouse School of Economics - reconnue internationalement. Toulouse comme Montpellier, métropoles dynamiques, sont un atout pour la région et pour la France. Il faut cependant que ce dynamisme tire l'ensemble du territoire et, à cet égard, la révolution numérique peut jouer un rôle positif. J'ajoute que la loi Sapin II prévoit par ailleurs l'accès des collectivités territoriales, dont les régions, à notre Fichier bancaire des entreprises (FIBEN), une base de données constituée par la Banque de France et qui est la meilleure d'Europe. Cette mine de données peut aider régions et métropole à améliorer l'efficacité de leur action en faveur des entrepreneurs.

Propos recueillis par S. Bardy.